

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 33	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 13	<i>Absent(s) :</i> 4	<i>Pouvoir(s) :</i> 2
---	---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 4 juin 2019

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 11 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-06-11-BD-27 :

Opéra-Théâtre de Metz Métropole - Saison 2019/2020 : Fixation du tarif et des quantités de programmes de spectacle.

Rapporteur : Madame Arlette MATHIAS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Bureau en date du 2 juillet 2012 réservant à Metz Métropole, à partir de la saison 2012-2013, la confection et la vente des programmes à l'occasion des spectacles lyriques et chorégraphiques produits par l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,

VU la demande formulée par le Trésorier Payeur Municipal qu'un nombre prédéterminé d'exemplaires du programme soit fixé pour chacun des spectacles, en distinguant les exemplaires payants des exemplaires gratuits réservés pour être remis aux artistes (premiers rôles, chef d'orchestre, équipe de maîtrise d'œuvre), aux journalistes et critiques, aux personnalités invitées ou destinés à l'archivage,

DECIDE :

- de fixer ces quantités pour la saison 2019-2020 selon le tableau joint à la présente délibération,
- de maintenir le prix de vente unitaire des programmes à 2,50 € HT (+TVA au taux en vigueur).

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer à cette fin tout document contractuel éventuel.

Pour extrait conforme
Metz, le 12 juin 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**EDITION DE PROGRAMMES SAISON 2019-2020
 REPARTITION/SPECTACLE**

TITRES	DATES DE REPRESENTATIONS	TOTAL EXEMPLAIRES		dont	
		payants	gratuits	payants	gratuits
RIGOLETTO	29/9, 1, 3 et 5/10/ 2019	450	150	450	150
LA DAME AUX CAMELIAS	22, 23 et 24/ 11 /2019	350	150	350	150
LA VIE PARISIENNE	20, 21, 22, , 26, 31/ 12 / 2019 et 1 /1/2020	650	150	650	150
LA TRAVIATA	2, 4, 6 et 8/2/2020	450	150	450	150
INDICIBLE BEETHOVEN	6, 7 et 8/3/2020	350	150	350	150
LE COMTE ORY	3,5 et 7 /4/2019	350	150	350	150
ROMEO ET JULIETTE	15, 16 et 17 /5/2020	450	150	450	150
GIOVANNA D'ARCO	5, 7, 9, et 11/6/2020	450	150	450	150

Résumé de l'acte

057-200039865-20190611-06-2019-DB27-DE

Numéro de l'acte : 06-2019-DB27
Date de décision : mardi 11 juin 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Opéra-Théâtre de Metz Métropole - Saison 2019/2020 : Fixation du tarif et des quantités de programmes de spectacle
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/06/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190611-06-2019-DB27-DE
Document principal : 99_DE-27.pdf

Historique :

13/06/19 09:54	En cours de création	
13/06/19 09:54	En préparation	Catherine DELLES
13/06/19 09:59	Reçu	Catherine DELLES
13/06/19 10:00	En cours de transmission	
13/06/19 10:02	Transmis en Préfecture	
13/06/19 10:10	Accusé de réception reçu	